A l'attention de Monsieur le Directeur général,

Thomas FATOME
Caisse Nationale de l'Assurance Maladie
26-50 avenue du professeur André-Lemierre
75020 PARIS

Paris, le 8 FEVRIER 2022

Monsieur le Directeur Général,

Dans le cadre de la réglementation du droit de grève dans les organismes de Sécurité sociale et leurs établissements, le syndicat CGT CNAM dépose un préavis de grève **pour le JEUDI 17 FEVRIER 2022.**

- d'une journée
- d'une demi-journée le matin ou l'après-midi
- de 55 mn **(préciser les horaires en plages fixes)**

Ce préavis concerne les 17 établissements régionaux et nationaux de la CNAM et du service médical de l'Assurance Maladie.

Motif de la grève :

- **L'augmentation de la valeur du point à 10 €**
- **Salaire Minimum Professionnel Garanti à 2.000 € bruts.**

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de nos salutations distinguées.

P/O Yves-Marie Lagron
Maria-Dolores Suarez
La Déléguée Syndicale Centrale